

BUREAU DIRECTEUR

REUNION DU MARDI 26 MAI 2020 à 19 heures 30

PV N° 5

Présents : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, DUFAUD, Mme LORCERIE, MM. DELAGE.

Excusés : MM. MOUTON, COUBRET, GAYET.

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Les Membres du Bureau adressent leurs bien sincères condoléances à :

- leur collègue Georges CHANUDET et à Françoise, suite au décès de leur papa
- M. et Mme Gérard LENOIR, vice-président délégué du district de la Corrèze, et à leur famille, suite au décès accidentel de leur fils Laurent, conseiller régional de Nouvelle Aquitaine et fervent défenseur de nos territoires limousins.

Les Membres du Bureau félicitent chaleureusement Emma DURAND, jeune arbitre du club d'Ahun, qui intégrera à la rentrée prochaine la filière arbitrage au Lycée Dautry à Limoges.

II - POINT FINANCIER

Serge AUBLANC a contacté la Direction Départementale des Finances Publiques afin de connaître les modalités d'éligibilité au fonds de solidarité gouvernemental à destination des TPE.

Le District est en attente de précisions pour éventuellement faire une demande.

Le Président confirme que le District sera amené à participer au fonds de solidarité de la Fédération Française de Football en faveur de tous les clubs amateurs.

Il apportera des précisions d'ici quelques jours.

Le Président rappelle que Michel MOUTON travaille actuellement sur le dossier de subvention ANS, et il le remercie de sa forte implication.

Le dossier sera déposé cette semaine.

III - COMPETITIONS

Championnats Jeunes U13, U15 et U17 : Sylvain DUFAUD est en contact avec Léo MARTINEZ, Président de la Commission des Jeunes, afin d'arrêter les classements et proposer les clubs accédant aux championnats régionaux.

Une réunion du Comité de Direction, par voie électronique, aura lieu dans les prochains jours afin d'examiner et valider les propositions.

Féminines Interdistricts à 11 : Antoine DELAGE informe ses collègues que la Commission Interdistricts se réunira jeudi 28 mai pour arrêter le classement de la compétition et proposer le club accédant au championnat régional R2.

La décision sera prise par le Comité de Direction du District de la Haute-Vienne, gestionnaire de l'épreuve.

Arbitrage : après avoir sollicité l'autorisation du Président du district compte-tenu du contexte (siège fermé et absence de réunion dans l'immédiat), et compte-tenu de l'urgence des dossiers, David WAILLIEZ et Georges CHANUDET réuniront une Commission d'Arbitrage restreinte vendredi 5 juin.

Georges CHANUDET contactera par ailleurs Pierre LEYNIAT pour étudier la situation des clubs au regard du Statut de l'Arbitrage.

IV - ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Le Président rappelle à tous les Membres du Comité de Direction qu'il est à leur disposition afin d'évoquer individuellement la prochaine échéance électorale du 18 septembre.

En l'absence d'autres questions, le Président lève la séance à 20 heures 35.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.